



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du jeudi 11 mai 2023**  
**COMMUNE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX**

**En application de :**

- La loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

**À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, la liste des délibérations remplace le compte rendu de séance du Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.**

*Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le site internet de la Commune.*

**Nombres de membres en exercice : 11   Présents : 11   Votants : 10**

**Séance du jeudi 11 mai 2023**

**Date de la convocation :** 02/05/2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le jeudi onze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT-DU-VENTOUX s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'Alain BREMOND Maire.

Étaient Présents : Mesdames Mireille AUFFAN, Véronique BERNARD, Sonia ESPOSITO et Messieurs Rémi BARTHALOIS, Philippe BLANC, Vincent BLOUVAC, Alain BREMOND, Frédéric CHARRASSE, Nicolas GUIMETY, Romain GUIMETY, Anthony VEZINHET.

Secrétaire de Séance : Madame Mireille AUFFAN.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance débute à 18 heures 30.

**DÉLIBÉRATIONS**

**N° 18 / Objet : ETAT D ASSIETTE ET DESTINATION DE COUPE DE BOIS.**

**→ 10 votes Pour (Véronique BERNARD étant absente au moment du vote).**

**N° 19 / Objet : RENOUVELLEMENT CONCESSION ANNUELLE DE PACAGE – BERGERIE DU MONT-SEREIN.**

**→ 10 votes Pour (Véronique BERNARD étant arrivée après le vote).**

La séance est levée à 19 heures 20 minutes.

Le Maire,

Alain BREMOND.

